

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation de l'Ontario

**EXPÉDITEUR :** Frank Kelly  
Directeur général  
CODE

**DATE :** 21 février 2017

**OBJET :** **Élaboration de plans visant la prévention des blessures aux élèves à l'échelle du système**

En septembre 2016, je vous ai fait parvenir une note de service au nom du ministère de l'Éducation et de l'équipe de prévention des blessures aux élèves du CODE intitulée « Appui continu à l'Initiative visant la prévention des blessures aux élèves – troisième phase ».

Cette note de service énonçait les principaux éléments de la troisième phase afin de guider les conseils scolaires dans l'élaboration et la présentation de leur plan de prévention des blessures aux élèves s'échelonnant sur trois à cinq ans dans les secteurs de l'éducation artistique, de l'éducation technologique et de l'éducation physique et santé, tel que requis par le ministère de l'Éducation. Veuillez noter qu'il est extrêmement important que les procédures et politiques en matière de prévention des blessures soient mises en place de manière durable, proactive et systématique par les conseils.

Vous trouverez ci joint une mise à jour sur les derniers jalons franchis par l'équipe de prévention des blessures aux élèves du CODE qui inclut des informations utiles pouvant aider les conseils scolaires à élaborer les plans pluriannuels requis par la troisième phase de l'IPBE. Cette mise à jour aidera également les conseils à entreprendre des discussions propices aux réflexions concernant l'état actuel des mesures de prévention des blessures aux élèves et les prochaines étapes afin de consolider une culture de la sécurité et un environnement d'apprentissage sûr.

*Comme mentionné précédemment, les conseils scolaires doivent élaborer des plans de trois à cinq ans à l'échelle du système dans le cadre de la troisième phase de l'IPBE et présenter ces plans au CODE au plus tard le 30 avril 2017.*

Même si votre conseil a déjà mis en place des procédures et plans visant la prévention des blessures aux élèves, CODE vous demande de revoir ces plans en tenant compte des considérations soulevées par son équipe de santé et sécurité.

Tous les plans des conseils seront présentés à l'équipe de santé et sécurité du CODE et des suggestions pourraient être formulées aux responsables de la prévention des blessures aux élèves des conseils.

L'équipe de santé et sécurité du CODE et les responsables régionaux de l'IPBE sont disponibles pour vous aider tout au long du processus d'élaboration des plans de trois à cinq ans de votre conseil. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec les responsables de l'IPBE pour la phase trois du CODE de votre région :

<b>Conseils francophones :</b>	Maurice Glaude – <a href="mailto:mpglau@gmail.com">mpglau@gmail.com</a>
<b>Région de Thunder Bay :</b>	Cathi Siemieniuk – <a href="mailto:csiemieniuk@tbaytel.net">csiemieniuk@tbaytel.net</a>
<b>Région d'Ottawa :</b>	Charlotte Patterson – <a href="mailto:patterson.charlotte@outlook.com">patterson.charlotte@outlook.com</a>
<b>Région de Barrie :</b>	Mike Ash – <a href="mailto:michtash59@gmail.com">michtash59@gmail.com</a>
<b>Région de Sudbury North Bay :</b>	Ken Ryan – <a href="mailto:khryan@ntl.sympatico.ca">khryan@ntl.sympatico.ca</a>
<b>Région de London :</b>	Linda Fabi – <a href="mailto:lindafabi51@gmail.com">lindafabi51@gmail.com</a>
<b>Région de Toronto et environ :</b>	Larry Clifford – <a href="mailto:lar.clifford@gmail.com">lar.clifford@gmail.com</a>

Au nom du CODE et du Ministère, je vous remercie de vos efforts continus dans ce domaine important.

Recevez mes salutations distinguées.



Frank Kelly  
Directeur général  
Council of Ontario Directors of Education